






Mode opératoire : Vous êtes mono ou multi établissements et souhaitez vous inscrire sur net-entreprises pour la DSN

IMPORTANT :

- Sur la DSN, il n'est pas nécessaire d'inscrire tous les établissements déclarés, seule la reconnaissance du « déclarant » est nécessaire, les liens « déclarant / déclarés » seront pris en compte via la réception des fichiers DSN.

Ecran net-entreprises	Actions à réaliser
<p>1</p> 	<p>Sur la page d'accueil de net-entreprises, cliquez sur « S'inscrire ».</p> <p>Saisissez les informations nécessaires et cliquez sur « Je m'inscris ».</p>
<p>2</p> 	<p>Au niveau des conditions générales, cliquez sur « J'accepte »</p>
<p>3</p> 	<p>Vérifiez les informations liées à l'identification de votre établissement et cliquez sur « Etape suivante ».</p>
<p>4</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Choisissez le mot de passe de votre choix composé de 6 lettres et 2 chiffres au minimum ▶ Sélectionnez le couple de question/réponse qui vous permettra à tout moment de changer votre mot de passe
<p>5</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cliquez sur « S'inscrire aux services net-entreprises »

POUR QUI SOUHAITEZ-VOUS DÉCLARER ?



4 Souhaitez-vous déclarer

IMPORTANT ! Vous ne pourrez plus modifier votre choix ultérieurement.

- pour votre entreprise ?
- pour vos clients et/ou votre cabinet (expert-comptable, AGA, CGA,...) ?
- en tant que maison mère ou holding pour le compte de filiales ?

ÉTAPE SUIVANTE >

- ▶ Choisissez pour qui vous souhaitez déclarer et ce que vous souhaitez faire.

IMPORTANT :

- ▶ Une fois votre inscription finalisée, vous ne pourrez plus modifier ces choix.
- ▶ Cliquez sur « **Étape suivante** »

7

- ▶ Cliquez sur « **DSN** » et sur les autres services déclaratifs nécessaires si besoin

IMPORTANT :

- ▶ Une fois votre inscription finalisée, vous pourrez à tout moment ajouter des services déclaratifs à partir de votre menu personnalisé.
- ▶ Cliquez sur « **Étape suivante** »

8

- ▶ Cochez la case « J'ai pris connaissance [...] » et cliquez sur « Valider ».

IMPORTANT :

- ▶ Si la Charte relative à la DSN n'est pas validée, vous ne pourrez accéder au tableau de bord DSN
- ▶ Seul un Administrateur peut accepter la charte relative à la DSN et cette acceptation entraîne acceptation des envois pour tous les établissements concernés et les personnes autorisés sur la DSN par l'administrateur

9

- ▶ Cliquez sur « **Étape suivante** ».

10

- ▶ Votre inscription est finalisée
- ▶ Vous pouvez imprimer le récapitulatif ou « **Accéder aux déclarations** »